

**Cour
Pénale
Internationale**



**International
Criminal
Court**

Original : français

N° : ICC-01/04-01/07

Date : 14 Juillet 2008

LA CHAMBRE PRELIMINAIRE I

Composée comme suit : Mme la Juge Akua Kuenheyia, Juge Présidente
 Mme la Juge Anita Usacka
 Mme la Juge Sylvia Steiner

**SITUATION EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
AFFAIRE**

LE PROCUREUR

c/Germain Katanga et Mathieu Ngudjolo Chui

Public

Enregistrement du document DRC.00039.299 + annexe 1 confidentielle

Origine : Equipe de Défense de Mathieu Ngudjolo

Document à notifier conformément à la norme 31 du Règlement de la Cour aux destinataires suivants :

Le Bureau du Procureur
Mr. Luis Moreno-Ocampo
Mme Fatou Bensouda

Le conseil de la Défense de Germain Katanga
Me David Hooper
Mlle Caroline Buisman

Le Conseil de de la Défense de Mathieu Ngudjolo
Me Jean-Pierre Kilenda Kakengi Basila
Me Maryse Alié

Les représentants légaux des victimes
Me Bapita
Me Diakese
Me Mulamba Nsokoloni

Les représentants légaux des demandeurs

Les victimes non représentées

**Les demandeurs non représentés
(participation/réparation)**

Le Bureau du conseil public pour les victimes en sa qualité de représentant légal provisoire :
Mme Paolina Massida

Le Bureau du conseil public pour la Défense

Les représentants des États

L'amicus curiae

GREFFE

Le Greffier
Mme Silvana Arbia

La Section d'appui à la Défense

L'Unité d'aide aux victimes et aux témoins

La Section de la détention

OBJET :

Vu l'ordre de soumission du document DRC.00039.299 délivré par la Chambre Préliminaire I en date du 14 juillet 2008¹, la Défense de Monsieur Mathieu Ngudjolo a l'honneur de transmettre en annexe confidentielle ledit document.



Me Jean-Pierre Kilenda Kakengi Basila
Conseil Permanent de Défense de Mr Mathieu Ngudjolo

Fait le 14 juillet 2008

A La Haye

¹ 'Order to File Document DRC-OTP-0039-0299', Chambre Préliminaire I, 14 juillet 2008, ICC-01/04-01/07-677.